



Bruxelles, le 24 novembre 2023

## **Une première toiture végétalisée à l'école primaire Adolphe Max**

**A la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! La primaire Adolphe Max est le premier établissement scolaire de la Ville de Bruxelles à bénéficier d'une terrasse végétale. Imaginés dans le cadre du travail de valorisation des toitures des bâtiments publics de la Ville, les nouveaux aménagements proposent une utilisation pédagogique intéressante pour la vie de l'école tout en exploitant au mieux ces espaces.**

Le département de l'Instruction publique et la cellule Energie de la Ville de Bruxelles ont à cœur de verduriser leur parc immobilier. Main dans la main, la toiture de l'école primaire Adolphe Max a été identifiée comme une excellente candidate à la valorisation, grâce à sa localisation au cœur d'un îlot de fraîcheur.

Une toute première toiture végétale semi-intensive a donc été conçue en ce sens à la primaire Adolphe Max. Cette construction verticale permet de récupérer de l'espace, mais également de remplacer une partie des matériaux classiques par de la végétation. Les toitures végétales participent également à la réduction des îlots de chaleur en ville et permettent de réduire les déperditions de chaleur par le toit, qui gravitent généralement autour des 30%.

« Ces 600m<sup>2</sup> de toiture verte remplacent une toiture en mauvaise état, mais offrent également aux élèves de l'école un cadre de vie plus agréable à tous points de vue : limitation de la surchauffe en été, meilleure qualité de l'air au sein d'un établissement scolaire ou encore une meilleure biodiversité au niveau local, » se réjouit **Benoit Hellings**, Echevin du Climat de la Ville de Bruxelles.

Ce tout nouvel aménagement paysager correspond aux besoins pédagogiques de l'établissement. La terrasse bénéficiant de bacs potagers et d'une serre, des framboisiers ont été plantés par les élèves lors de l'inauguration. L'occasion de profiter des plantations tardives une fois les chaleurs terminées et avant les premières gelées.

« Le jardin de l'école et la terrasse suspendue s'inscrivent parfaitement dans la philosophie éducative de l'école. Ils constituent un prolongement naturel des salles de classe, offrant des espaces stimulants pour l'apprentissage en plein air. Ces infrastructures renforcent notre engagement envers une éducation intégrant la nature dans le processus éducatif. Elles contribueront à éveiller la curiosité, à encourager la responsabilité environnementale et la citoyenneté active et engagée » explique **Faouzia Hariche**, Echevine de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles.

Ces travaux mettent également en avant la belle collaboration et coordination entre les services de la Ville. Ces travaux bénéficient ainsi de financements liés au plan d'aménagement climatique des toitures de la Ville, ainsi que du plan « réaménagement des



cours de récréation » qui visent à apaiser les récréations, améliorer la cohésion et répondre aux différents besoins des enfants pendant les pauses et l'accueil extra-scolaire.

**Investissement total : 655.000 €**

Contact presse :

Sanne De Bie, cabinet Hellings – 0490/67.83.74 – [sanne.debie@brucity.be](mailto:sanne.debie@brucity.be)

Thaïs De Bontridder, cabinet Hariche - 0492/18.10.07 – [thais.debontridder@brucity.be](mailto:thais.debontridder@brucity.be)